

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune **Mairie de la Roque-en-Provence**

Séance du **01 juillet 2020**

Nombre de conseillers

- en exercice	7
- présents	7
- votants	7
- absents	0
- exclus	0

L'an deux mille vingt, le 01 juillet à 19 heures 30.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. ARGENTI Alexis.

Etaient présents : MM.

ARGENTI Alexis-BALDINI Murielle-NEDELEC-CORSO Scylia-MIRONNEAU
Nathalie-DELBAUVE Robert-GUILLEMETTE Thierry-BARRIERE Joël-

Date de convocation :

26 juin 2020

Date d'affichage :

26 juin 2020

OBJET

Limites d'agglomération
D_2020_07_08

M. BALDINI Murielle a (ont) été nommé(e)(s) secrétaire(s).

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal:

Qu'afin de sécuriser l'agglomération il y a lieu de positionner le panneau d'agglomération au carrefour dit de l'Olive, c'est à dire 80 mètres en amont de l'actuel emplacement.

Et que de ce fait, la vitesse sera limitée à 30km/h sur cette portion de la D17 entre les panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération

Où cet exposé et après en avoir délibéré

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de modifier les limites d'agglomération de La Roque-en-Provence telles qu'énoncées ci-après:

Agglomération de La Roque-en-Provence
Sur la route départementale 17

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Acte rendu exécutoire après le dépôt en
Préfecture de Nice le et
publication ou notification du

HR PREFECTURE

006-210601076-20200701-D_2020_07_08-DE
Reçu le 13/07/2020

Le Maire


Signature